

# Agir Ensemble

## Avancement des travaux en centre ville

### Réfection de l'assainissement

Afin d'informer les riverains sur le déroulement du chantier, répondre à leurs questions et recueillir leurs remarques quant aux difficultés qu'ils rencontrent, une réunion publique s'est tenue dernièrement en mairie, en présence de Jean-François Caron, maire, Guy Alexandre, adjoint aux grands travaux, des représentants des entreprises et de la communauté d'agglomération.

Les travaux d'aménagement du centre ville ont commencé comme prévu le 12 mai par l'ouverture de tranchées communes pour l'enfouissement des réseaux (téléphone, électricité, câble) et la pose de nouvelles conduites d'eau. Les travaux se font morceaux par morceaux, les tranchées (côté impair, puis côté pair) sont remblayées au fur et à mesure provisoirement, afin de créer le moins de gêne possible et permettre la circulation. Cette première phase doit s'achever le 14 juillet au plus tard. Par ailleurs tous les raccordements d'eau et les changements de compteurs d'eau se feront ce mois-ci.



#### Les complications

L'imprévu est venu du réseau d'assainissement, à rénover, ce qui va occasionner des délais supplémentaires. Un diagnostic par caméras, effectué par la CALL (compétente en matière d'assainissement), a en effet révélé que certains tuyaux étaient bouchés, ce qui provoque des inondations, notamment rues Thiers et Salengro, et que d'autres, en raison des affaissements miniers, étaient détériorés et fuyaient. 500 mètres de collecteurs d'eaux usées seront ainsi à changer, en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, 70 mètres de canalisations vont être remplacés, dès juillet, sur le tronçon le plus urgent, rues Condé et Pasteur, du jardin public au futur giratoire de la place, avant la réfection de la route, le pavage et la construction du rond-point.

#### Perturbations

Pour mettre en place les tuyaux d'1,40 m de diamètre, il faudra creuser une tranchée de 4 à 5 m de profondeur et de 2 m de large en milieu de chaussée, plus 1 m de sécurité de chaque côté, d'où des contraintes supplémentaires pour les riverains, mais un mal nécessaire !

Il faut compter que "l'atelier" de 25 m avancera de 4 à 5 m par jour, les remblais étant immédiats (chaque mètre de tuyau nécessite de déplacer 30 tonnes de matériaux).

La circulation sera grandement perturbée, voire interrompue, pendant près de deux mois, toutefois la circulation pédestre sera toujours possible, ainsi que l'accès des véhicules des riverains et des solutions sont envisagées pour permettre la livraison des commerçants.

Le maximum continuera d'être fait pour éviter de tout bloquer en même temps et minimiser l'arrêt de l'activité.

#### Commerces ouverts

Les commerces ressentent plus lourdement les inconvénients engendrés par le chantier, les difficultés de circulation et de stationnement, mais restent ouverts à la clientèle. Continuez à faire vos achats chez eux !

Différentes propositions ont été faites aux commerçants concernant les futurs aménagements devant leurs commerces : un trottoir large "réservé" pour les étals ou terrasses, des places de stationnement pour les clients, ou encore des places de parking réservées, avec une convention d'occupation du domaine public.

Une nouvelle réunion est prévue début juillet.

**Jean-François CARON,**  
Maire de Loos-en-Gohelle,  
Vice-Président du Conseil Régional.

# Maisons fleuries

Un nouveau concours de maisons fleuries est ouvert à tous les habitants de la commune. Les personnes désirant participer doivent s'inscrire en mairie, auprès de Valérie Lecerf, **jusqu'au 24 juin 2003**, tél. 03 21 69 88 77. Le règlement du concours sera transmis à toute personne en faisant la demande.

## Accueil périscolaire : information

Pour la rentrée scolaire 2003/2004, nous proposons un service d'accueil avant et après l'école pour tous les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires loossoises. Les enfants sont accueillis le matin **dès 7h30 et le soir jusqu'à 18h30**. Les temps d'accueil sont facturés par tranche d'une 1/2 heure. Il vous en coûtera 0,60 euro par 1/2 heure et par enfant.

Le service fonctionnera dans les lieux suivants :

- Au logement de fonction à côté de l'école maternelle V. Hugo, pour les enfants fréquentant les écoles V. Hugo et O. Leroy.
- À l'école E. Moreau (entrée du patio en fond de cour), pour les enfants fréquentant les écoles E. Moreau et Basly.
- À l'école S. Merlin (salle de jeux), pour les enfants fréquentant les écoles S. Merlin et Lamendin.

Vous pouvez inscrire votre enfant pour un accueil régulier ou occasionnel. Tout enfant non inscrit préalablement en mairie, ne pourra pas fréquenter le service d'accueil. L'achat des cartes se fera **dès le 25 août 2003**.

Attention ! les services de la mairie seront fermés les 1<sup>er</sup> et 2 septembre.

Afin de prévoir en nombre suffisant le personnel encadrant, nous vous invitons à inscrire votre enfant dès maintenant en Mairie, auprès de Madame Andrzejewski, service comptabilité. Un document sur les conditions de fonctionnement et de paiement vous sera remis lors de l'inscription. Pour plus d'informations, une réunion est organisée le **samedi 21 juin à 9 heures**, salle Dubois (cité 5).

## Centre de loisirs de juillet : du nouveau

Le centre de loisirs déménage aux écoles Lamendin et Samuel Merlin. A cela, plusieurs raisons : tout d'abord, la gêne occasionnée par les travaux du centre ville ; de plus, les travaux d'aménagement autour de la salle Duvauchelle ne permettent pas d'assurer une bonne qualité de service et une sécurité parfaite ; d'autre part, même si elle fâche en ce moment, la décentralisation reste d'actualité, au vu du succès du centre de loisirs de Pâques, aussi le choix de la cité 5 pour accueillir le centre de loisirs a semblé judicieux.

### Informations pratiques

**Dates de fonctionnement du centre** : du 1<sup>er</sup> au 25 juillet du lundi au vendredi.

**Dates d'inscription** : les samedis 21 et 28 juin, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, salle Panckoucke.

**Tarifs** : 9 euros par jour et par enfant comprenant le repas du midi et le goûter (déduction du bon CAF selon le coefficient).

**Responsable du centre** : Nathalie Mutez (tél. 03 21 42 90 66 le matin).

## Nuisances de voisinage

Plusieurs habitants de la rue Salengro, voisins de la boucherie Henri Boucher, se sont plaints des divers détritiques issus de la boucherie qui s'amoncellent régulièrement sur leurs terrains (papiers, plastiques, déchets alimentaires...), avec tous les risques sanitaires que cela implique (mauvaises odeurs, risques d'attirer des animaux, de contamination, etc.).

Le maire est intervenu auprès de la société afin qu'elle respecte la réglementation en matière d'élimination des déchets et assure le nettoyage des abords de l'établissement. La situation devrait s'arranger très vite avec la modification des horaires de ramassage des poubelles de la boucherie, elles seront sorties le matin même du ramassage pour éviter l'éparpillement des déchets aux alentours.

Autre point de discorde, depuis plusieurs années : la servitude de passage souvent inaccessible aux riverains, en raison du stationnement de véhicules et de la pose par Aldi Marché d'une barrière limitant la hauteur. Promesse a été faite de laisser le passage libre.

## Abords de la salle Duvauchelle

Ça y est ! Le chantier d'aménagement des abords de la salle Duvauchelle et du terrain de football en synthétique démarre. Une réunion publique a permis de présenter le projet aux riverains et de recueillir leurs observations. Ces travaux permettront également de sécuriser l'accès à l'école O. Leroy.

# Nouvelles rues, nouvelles adresses

Avec l'achèvement de plusieurs chantiers de construction de logements dans la commune, de nouvelles rues ont été créées pour desservir les lotissements. Les noms des nouvelles voies ont été choisis en fonction de l'histoire ou la petite histoire des quartiers.

- **La rue Michel Jedrzejczak (à gauche)** : dans le quartier des 108, le lotissement Coopartois, donnant dans la rue Faidherbe (à côté de la halle de tennis) porte le nom d'une personnalité marquante de la cité. Durant la deuxième guerre mondiale, Michel Jedrzejczak faisait partie d'un réseau de résistants de la cité des 108, il fut l'un de ces héros anonymes, arrêtés, envoyés dans les camps ou exécutés.
- **La rue Davout (au centre)** : en face se situe le lotissement Artois Développement. La rue a été baptisée du nom d'un maréchal d'Empire, comme plusieurs autres rues de la cité des 108 (Faidherbe, Murat, Masséna, Lannes, Kellermann, Mortier, etc.).
- **La rue du Blanc Visage** : elle dessert le lotissement du chemin du Ribart (en direction de Vendin et du centre commercial Lens 2). Le nom de cet ancien lieu-dit vient des carrières de craie qui y étaient exploitées. Un nom évocateur au pays des "gueules noires".
- **La rue du Champ-Hérin (à droite)** : autre lieu-dit de la commune, le Champ-Hérin rappelle la famille Harreng ou Herreng, alliée aux Habarc, seigneurs de Loos. L'appellation est une dérive patoisante du nom de la famille. La rue permet d'accéder au lotissement donnant dans la rue Blum.
- **Le square de la Paix** : il correspond à l'espace vert du local club où a été installé le monument aux morts. Son nom, choisi en raison de l'implantation du monument, peut symboliser les espoirs de paix durable pour tous, après les horreurs de la guerre.

La ville s'enrichira encore dans le futur de nouvelles rues, comme par exemple celle qui desservira le lotissement "le clos des Charmes", à proximité de la rue Jean Caron, ou d'autres, cité Belgique et au 5.



## Réduire la vitesse rue L. Blum

Lors d'une récente réunion publique, les riverains de la rue Léon-Blum ont pu s'exprimer sur la vitesse excessive des véhicules dans cette voie fréquentée.

Une première solution a fait l'unanimité : le simple respect du code de la route (stationnement sur la rue et non sur les trottoirs) réduit la fluidité du trafic et fait donc baisser les vitesses, garantissant ainsi notamment la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Des solutions d'aménagement ont été envisagées ; le bureau d'études engagé par la municipalité travaille maintenant à développer leurs aspects techniques et réglementaires.

Bel exemple de collaboration entre les habitants et la commune !

## Stationnement matérialisé

Le stationnement dans les rues Jean-Baptiste-Roussel, Lazare-Carnot, Jean-Jaurès, Léon-Gambetta et du 8 Mai est maintenant matérialisé par un marquage au sol après une période de test et une réunion qui a recueilli avis et observations des riverains.

Le système semble fonctionner à la satisfaction générale.

Il est aujourd'hui officiel et doit donc être respecté ; tout stationnement non conforme sera désormais passible de verbalisation.

Les services de police opéreront des contrôles réguliers.

Avis aux contrevenants !

# Agenda

des manifestations  
Culturelles et Festives

## Juin à Août 2003

**Vendredi 20 juin**

18 h 30, Salle Varet – **Fête de clôture du judo**

**Samedi 21 juin**

Foyer Omer Caron et Salle André Dubois – **Fête de la Musique**

10 h, Foyer O. Caron - prestation de l'école de Musique pour les élèves des écoles primaires  
A partir de 17 h, salle Dubois - Prestation de la classe d'orchestre de l'école de musique puis concert de l'harmonie "La Condordia"

**Lundi 23 juin**

18 h, Foyer Omer Caron puis mairie – **Réception du personnel enseignant**

**Mercredi 25 juin**

18 h, Bibliothèque – **Restitution des ateliers du mercredi**

17 h, Salle Duvauchelle – **Assemblée Générale de la Chaîne des Terrils**

**Jeudi 26 juin**

18 h 30, salle d'honneur – **Réunion du calendrier d'occupation hebdomadaire des salles**

**Samedi 28 juin**

Foyer Omer Caron – **Repas de l'association de quartier A.R.K.**

**Lundi 30 juin**

18 h 30, Foyer Omer Caron – **Réception des sportifs**

**Vendredi 4 juillet**

18 h 30, Salle Duvauchelle – **Réception Gohelliades**

**Samedi 5 juillet**

14 h 30, Salle Dubois – **Restitution des ateliers cirque**

**Dimanche 13 juillet**

**Journées portes ouvertes à la Chaîne des Terrils (rens. 03 21 28 17 28)**  
Place de la République – **Bal et feu d'artifice du Comité des Fêtes du Centre**  
Salle Caultet – **Bal et feu d'artifice du Comité des Fêtes du 5**

**Samedi 19 juillet**

**Festiloos solidaire (voir programme)**

**Samedi 2 et dimanche 3 août**

Terrils 11/19 – **Festivole**

**Samedi 30 et dimanche 31 août**

**le 30 : marché aux Puces**

**les 30 et 31 : Centre ville – Ducasse**

Les manifestations mentionnées dans l'agenda sont ouvertes à tous (sauf mention contraire). Vous y êtes cordialement invités.



## Festiloos solidaire, samedi 19 juillet de 14 h à minuit

Au jardin public et à la salle Varet, de nombreuses animations vous seront proposées :

- **Musique** de 15 h à 20 h au jardin public : Snatch, Four Boys, Abat Jour, Deyana, New Desteny, Assez d'Essais, Mix 2 Style et les ateliers musique de Loos-en-Gohelle.  
A noter également la présentation de l'atelier de percussions animé par Contresens.
- **Cirque** : à partir de 14 h, grande parade dans les rues de Loos avec la troupe du Cirqu'en Cavale, Batoucada (percussions), des clowns, des jongleurs et des acrobates.  
A 15 h, stand maquillage pour tous, initiation à la jonglerie et aux arts du cirque, présentation de l'atelier cirque et spectacle de clowns.

- **Théâtre** : présentation de l'atelier théâtre animé par Serge Dubois de l'association Contresens.
- **Peinture** : à partir de 15 h, à la bibliothèque, exposition des œuvres de Martine Lecnik et présentation des ateliers arts plastiques animés par les sœurs Coquelle.
- **Des stands solidaires** avec Artisans du Monde, des animations crochet, tricot... animées par Martine Zupanc.

Le soir, grand concert de la solidarité à partir de 21 h : Dawa et le nouveau spectacle des Pâquerettes Marginales.

A partir de 23 h 30, spectacle de cracheurs de feu et arts de la rue.

Renseignements et inscriptions aux ateliers : [www.contresens.net](http://www.contresens.net) ou 06 82 92 93 36.